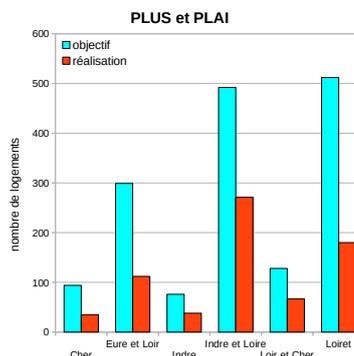


Parc Public - hors ANRU - Programmation révisée

REGION	PLUS			PLAI		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	929	401	43%	672	302	45%
Cher	53	21	40%	41	14	34%
<i>dont CA Bourges</i>	27	13	48%	30	11	37%
Eure et Loir	196	71	36%	103	41	40%
Indre	52	26	50%	24	12	50%
Indre et Loire	249	142	57%	243	129	53%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	93	25	27%	178	78	44%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	156	117	75%	65	51	78%
Loir et Cher	72	42	58%	56	25	45%
Loiret	307	99	32%	205	81	40%
<i>dont Orléans Métropole</i>	113	26	23%	114	45	39%
<i>dont CD Loiret</i>	194	73	38%	91	36	40%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



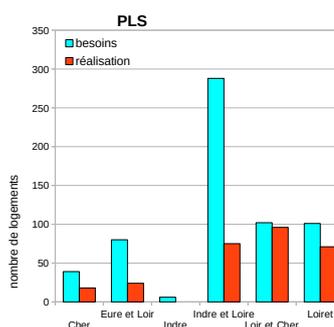
Les objectifs régionaux de la programmation révisée 2020 portent sur 1 601 logements PLUS/PLAI, dont 161 PLAI en structure.

Le taux de réalisation régional PLUS/PLAI est de 44%.

Les agréments délivrés concernent les 6 départements de la région, le conseil départemental d'Indre-et-Loire ayant le plus fort taux d'engagement.

Contingent : 600 logements	PLS					
	structures		ordinaire public		ordinaire privé	
	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés
REGION	218	144	395	137	3	3
Cher	3	3	36	15	0	0
<i>dont CA Bourges</i>	3	3	20	7	0	0
Eure et Loir	4	0	73	21	3	3
Indre	0	0	6	0	0	0
Indre et Loire	70	0	218	75	0	0
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	70	0	143	59	0	0
<i>dont CD Indre et Loire</i>	0	0	75	16	0	0
Loir et Cher	96	96	6	0	0	0
Loiret	45	45	56	26	0	0
<i>dont Orléans Métropole</i>	45	45	41	17	0	0
<i>dont CD Loiret</i>	0	0	15	9	0	0
Réserve régionale	-16 logements					

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



Le contingent initial 2020 est le même qu'en 2019 avec 600 prêts PLS.

Le nombre d'agréments délivrés est passé de 129 à 284 en 1 mois et concerne 8 des 9 territoires de gestion de la région.

Les besoins prévisionnels sont de 616 logements. Des agréments supplémentaires seraient sollicités si besoin.

PLUS = Prêt Locatif à Usage Social
PLAI = Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLS = Prêt Locatif Social

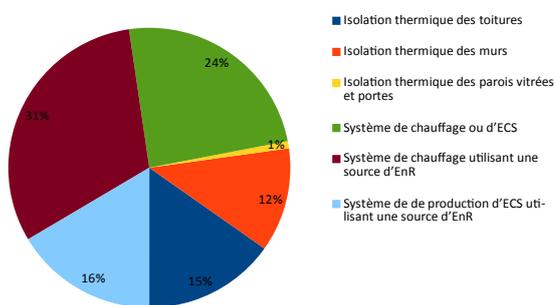
L'éco-prêt à taux zéro

	Nombre d'offres émises Eco PTZ			Variation (2018-2019)
	2018	2019	1 ^{er} trimestre 2020	
Cher	79	168	23	112,7%
Eure-et-Loir	159	369	98	132,1%
Indre	78	156	58	100,0%
Indre-et-Loire	116	336	84	189,7%
Loir-et-cher	150	302	89	101,3%
Loiret	182	358	122	96,7%
CENTRE	764	1689	474	121,1%
FRANCE	18 370	35 213	10 255	91,7%

L'éco-prêt à taux zéro est un prêt réglementé aidé par l'État pour le financement des travaux de réhabilitation énergétique des logements. Le montant de l'éco-prêt qui a, la plupart du temps, les caractéristiques d'un prêt à la consommation affecté, est plafonné à :
25 000 € s'il finance un bouquet de deux actions de rénovation énergétique.
30 000 € s'il finance au moins trois actions de rénovation ou bien un ensemble de travaux d'amélioration de la performance globale d'un logement, mesurée par un expert thermicien.
10 000 € s'il finance une installation d'assainissement non collectif (ANC) peu consommatrice d'énergie.
L'éco-prêt peut être individuel (consenti à un particulier) ou, depuis janvier 2015, collectif (consenti à un syndicat de copropriété).
Pour 2019, le nombre d'éco-PTZ a largement progressé, selon une tendance partagée à l'échelle nationale. Le montant moyen du prêt a cependant quant à lui fortement diminué, avec 12 640 € de moyenne, ce qui est légèrement inférieur au niveau national (13 320 €).
Concernant le type de logement, l'éco-PTZ concerne majoritairement des particuliers (96,39%), des maisons individuelles (97,57%), avec une répartition laissant une forte prévalence aux constructions d'avant 1949 (81,5%).
Enfin, les travaux concernent dans deux tiers des cas des travaux sur les systèmes de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire.

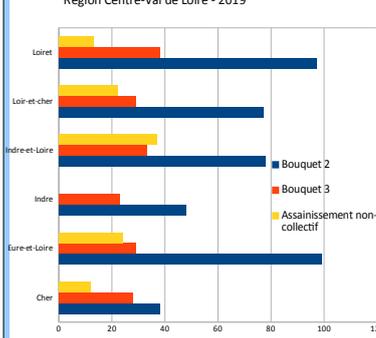
Fréquence des actions dans les bouquets de travaux

Région Centre-Val de Loire - 2019

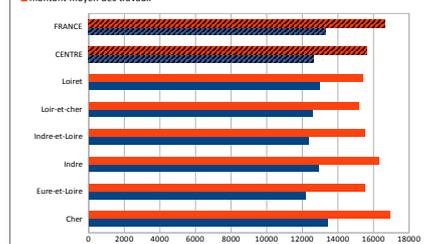


Nombre d'offres émises selon le type de travaux

Région Centre-Val de Loire - 2019



Montant 2019



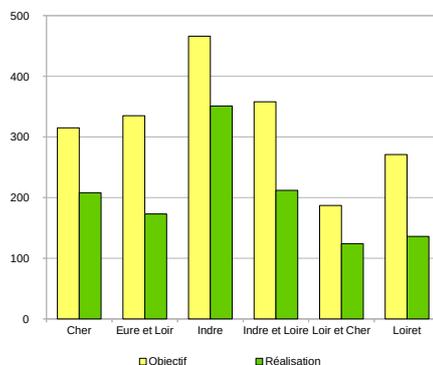
Parc Privé - Programmation révisée

Aides Programme Habiter Mieux de lutte contre la précarité énergétique (propriétaires occupants et bailleurs, hors copropriétés)



REGION	Avec double compte		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 932	1 204	62%
Cher	315	208	66%
<i>dont CA Bourges</i>	153	74	48%
Eure et Loir	335	173	52%
Indre	466	351	75%
Indre et Loire	358	212	59%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	125	53	42%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	233	159	68%
Loir et Cher	187	124	66%
Loiret	271	136	50%
<i>dont Orléans Métropole</i>	141	62	44%
<i>dont CD Loiret</i>	130	74	57%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



Près des deux tiers des objectifs du programme Habiter Mieux de la région sont réalisés.

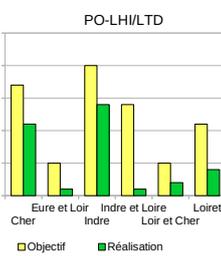
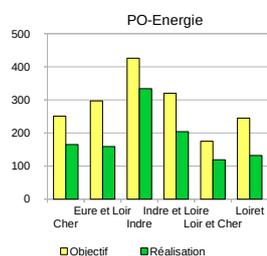
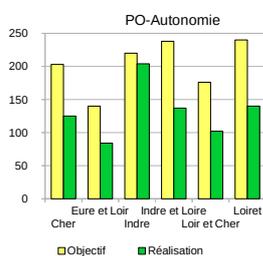
Le département de l'Indre a engagé le plus de dossier.

Aides aux propriétaires occupants



REGION	Autonomie			Amélioration énergétique			Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (LHI/LTD)		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 217	792	65%	1 714	1 113	65%	72	33	46%
Cher	203	125	62%	251	165	66%	17	11	65%
<i>dont CA Bourges</i>	65	39	60%	135	70	52%	5	2	40%
Eure et Loir	140	84	60%	297	159	54%	5	1	20%
Indre	220	204	93%	426	334	78%	20	14	70%
Indre et Loire	238	137	58%	320	204	64%	14	1	7%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	58	30	52%	110	53	48%	4	0	0%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	180	107	59%	210	151	72%	10	1	10%
Loir et Cher	176	102	58%	175	119	68%	5	2	40%
Loiret	240	140	58%	245	132	54%	11	4	36%
<i>dont Orléans Métropole</i>	60	34	57%	130	62	48%	3	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	180	106	59%	115	70	61%	8	4	50%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



Environ 2/3 des objectifs pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et les travaux de d'amélioration énergétique sont réalisés en région à fin octobre.

Les engagements des dossiers de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé sont hétérogènes entre territoires.

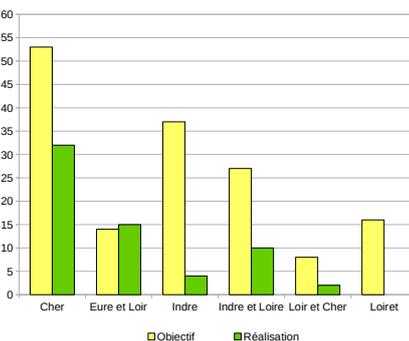
L'Indre et le Cher (Etat) ont engagé respectivement 14 et 9 dossiers.

Aides aux propriétaires bailleurs



REGION	Toutes interventions		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	165	63	38%
Cher	53	32	60%
<i>dont CA Bourges</i>	14	2	14%
Eure et Loir	37	15	41%
Indre	24	4	17%
Indre et Loire	27	10	37%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	12	0	0%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	15	10	67%
Loir et Cher	8	2	25%
Loiret	16	0	0%
<i>dont Orléans Métropole</i>	8	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	8	0	0%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



63 logements de propriétaires bailleurs ont bénéficié d'une aide de l'Anah, dont 30 sur le territoire du Cher (Etat), 15 en Eure-et-Loir et 10 sur le territoire du conseil départemental d'Indre-et-Loire.